

CONDUITE À TENIR SI UN JEUNE PRÉSENTE DES SYMPTÔMES

FINALITÉ DE CETTE FICHE :

Connaître la conduite à tenir si un jeune présente des symptômes du Covid-19.

CONFINER LE JEUNE DANS SA CHAMBRE

Confiner le jeune dans sa chambre, de préférence une chambre agréable car il/elle y restera 14 jours. Et respecter l'isolement dans cet espace clos pendant 14 jours.

APPELER

LE MÉDECIN GÉNÉRALISTE DU JEUNE

Docteur

Coordonnées du médecin :

Tel :

Adresse :

LE 116117

Service d'appel gratuit de l'ARS pour joindre un médecin hors des horaires d'ouverture des cabinets de ville

LE NUMÉRO VERT 0800130 000

Ce numéro vert peut donner des informations sur le COVID 19.



SUIVRE LES INDICATIONS DU MÉDECIN DONNÉES LORS DE L'APPEL

Si le médecin l'estime nécessaire, il prescrira un test COVID19
Dans ce cas, suivre les modalités de test données par le médecin lors de l'appel.

PENSER À REPORTER SUR CETTE FICHE LE NOM ET LES COORDONNÉES DE L'INFIRMIER LIBÉRAL

qui travaille à proximité de votre structure si le médecin a prescrit son intervention

L'infirmier libéral dont dépend la structure est :

M. ou Mme

N° de téléphone

Adresse

SELON L'ÉTAT DU MALADE, IL PEUT ÊTRE DÉCIDÉ...

Phase n°1 :	Jeune	Professionnel
	<ul style="list-style-type: none">- confinement dans sa chambre (repas y compris)- surveillance de la température 2 fois par jour- port d'un masque chirurgical lorsque le jeune sort de sa chambre, notamment pour se rendre aux toilettes	<ul style="list-style-type: none">- Surveiller l'état de santé de l'usager- reporter la température prise deux fois par jour sur la fiche COVIDOM- Selon la prescription du médecin et en cas de fièvre donner du paracétamol (3 prises par jour maximum, fonction du poids)- Aucun traitement sans avis médical- Etre attentif à l'état général du jeune : Est-ce qu'il communique comme d'habitude ? Est-ce qu'il est essoufflé ? Est-ce qu'il tousse ou crache ?
Phase n°2 :	- mêmes consignes	<ul style="list-style-type: none">-un suivi renforcé peut être prescrit par le médecin et réalisé par un infirmier libéralDans ce cas, le suivi est organisé en fonction de la prescription médicale. L'infirmier peut intervenir soit en se déplaçant soit en télé-soin.Dans ce cas, l'infirmier libéral appelle l'hébergement du malade.Demander au médecin une ordonnance une nominative avec le temps de présence sur place et les soins à réaliser.
Phase n°3 :	- mêmes consignes	<ul style="list-style-type: none">-une hospitalisation pour les cas les plus graves.Dans ce cas, les éducateurs ou le CSE devront prévenir les parents de l'état du jeune et les informer des conditions de visite (Beaucoup de services hospitaliers ont interdit toute visite. Prévoir un moyen de communiquer avec le jeune.)

Attention, si gêne respiratoire et essoufflement : ne pas attendre et appeler le 15 pour avis.

Pour toute inquiétude, question ou besoin de conseil :

- En journée, appeler le médecin généraliste ou l'infirmier
- Le soir, la nuit, composer le 116 117

Mieux vaut appeler pour « rien » et être rassuré que de rester avec des inquiétudes ou appeler trop tard.

S'il est positif, les autres jeunes seront placés en confinement strict sans sortir, en surveillent l'éventuelle survenue de symptômes pendant 14 jours.

MODE OPÉRATEUR DE CONFINEMENT DU JEUNE

LE CONFINEMENT DU JEUNE

- Être confiné dans une chambre ou un endroit clos, seul, pour ne pas contaminer les autres,
- Aérer au moins deux fois par jour pendant 30 minutes,
- Prendre ses repas seul, au plateau (vaisselle jetable si possible),
- Les sanitaires :

Si possible, une salle de bain et des toilettes personnelles sont attribuées au jeune malade.

Si impossible, il faudra désinfecter les sanitaires après chaque passage du jeune malade.

- Lorsque le jeune est amené à sortir de sa chambre, notamment pour aller aux toilettes, il **doit porter un masque chirurgical**,
- Se laver les mains fréquemment au savon ou utiliser une solution hydro alcoolique,
- Éviter les contacts avec les autres occupants du domicile ou du foyer (échanges à plus d'un mètre max et pas plus de 15 minutes),
- Ne pas toucher d'objets communs et laver quotidiennement les surfaces fréquemment touchées (poignées, téléphone) (voir fiche nettoyage)
- Ne pas partager ses objets de tous les jours (brosse, vernis, téléphone, livre, tablette),
- **Prise de température deux fois par jour** et report systématique du résultat sur la fiche de température,
- Surveillance des symptômes (tout signe ou ressenti qui n'est pas habituel),
- Entretien du linge (lavage à 60° si impossible, mettre les vêtements dans un sac fermé et ne pas y toucher pendant 3 jours),
- Réfléchir à la mise à disposition d'une télévision, ou d'une tablette.

POUR L'ENSEMBLE DE L'HÉBERGEMENT

- Surveillance de l'apparition de symptômes chez les autres jeunes (prise de température 2 x/jour et auto surveillance des symptômes),
- Application stricte des mesures barrières,
- Retirer ses chaussures à l'entrée de l'hébergement (prévoir pour les professionnels des tenues et chaussures qui restent sur l'hébergement)
- Nettoyage et désinfection de toutes les parties communes 2 fois par jour en portant une attention particulière aux poignées de porte, surface...
- Le ménage sera réalisé selon le mode opératoire entretien des locaux.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Cette fiche d'utilisation confère des repères aux établissements et services du social et médico-social.

L'ensemble de ces derniers ne bénéficie pas toujours des mêmes possibilités.

Il leur appartient par conséquent de l'adapter selon leurs contraintes et moyens respectifs.